

## PROJET

### Barrage acoustique de grande envergure.

L'immeuble se présente sobrement sous la forme d'une barre de 67 m de longueur dont l'aspect longiligne se renforce, côté sud-ouest, par les lignes horizontales marquées que dessinent les quatre étages de balcons ininterrompus et rythmés par le seul jeu des séparations verticales.

Un rez-de-chaussée permet l'accès de plain-pied aux jardins privatifs, et le niveau supérieur, traité en attique, contribue à l'allègement du gabarit général de la construction.

Cette dernière est dotée de trois entrées qui distribuent chacune deux cages d'escalier médianes, cette solution débouchant sur la maximisation des surfaces à vivre, optimisant par ailleurs les parcours d'accès intérieurs. Tous les logements jouissent de l'exposition principale au sud-ouest et répondent à un plan traversant qui permet la partition claire des zones diurne et nocturne dans chaque appartement. Modernité et confort caractérisent les appartements qui bénéficient de grandes baies vitrées s'ouvrant sur de confortables terrasses.

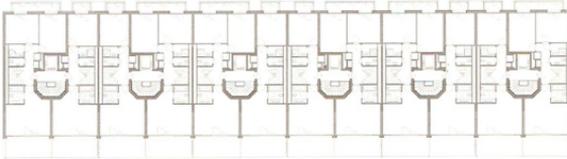
Une toiture cintrée identifie la réalisation: constituée d'une charpente en sapin, elle est pourvue d'une couverture plaquée en tôle de zinc titane. L'enveloppe verticale est isolée par le système classique d'emballage extérieur et les vitrages abrités sont réalisés avec des cadres en bois, les autres étant équipés de cadres bois-métal.

La voie CFF a conduit à l'étude d'une solution lourde pour isoler le bâtiment des nuisances sonores qu'engendre le passage des trains. Il en résulte un barrage anti-bruit d'une longueur de 88 m, parallèle à la ligne ferroviaire, d'une hauteur totale de 5.25 m, réalisé en béton armé et surmonté d'une paroi de verre de 2.50 m, fixée sur des cadres en profilés métalliques.

Les aménagements extérieurs comprennent cheminements et places de parc, terrasses, places de jeux et garnissage vivace du mur anti-bruit.



Plan du 3e étage



Plan de l'attique (duplex)

